ÖKK PARENTS
Aperçu des prestations

	Description des prestations	ÖKK PARENTS
Maternité / Paternité	Cours de préparation à l'accouchement et de gymnastique postnatale	CHF 200 par grossesse
	Rooming-in (accompagner l'enfant ou l'emmener avec soi durant la nuit, jusqu'à l'âge de 12 ans révolus)	CHF 150 par jour
	Chambre familiale en cas d'accouchement dans un hôpital (hôpital répertorié ou conventionné)	CHF 200 par jour
	Accouchement dans une maison de naissance reconnue mais ne figurant pas sur une liste cantonale des hôpitaux	90%, jusqu'à CHF 1'000 par accouchement
	Aide ménagère après un accouchement à l'hôpital (sur ordonnance médicale) Aide ménagère après un accouchement à domicile ou accouchement ambulatoire (sur ordonnance médicale)	CHF 60 par jour, jusqu'à CHF 600 par année civile* CHF 60 par jour, jusqu'à CHF 840 par année civile*
	Indemnité d'allaitement	CHF 150 par enfant
Soins et aide à domicile	Aide ménagère (sur ordonnance médicale)	CHF 40 par jour, jusqu'à CHF 600 par année civile, en cas de garde d'un enfant jusqu'à l'âge de 12 ans révolus*

* En complément aux prestations de ÖKK START
Les Conditions générales d'assurance de ÖKK LIVE sont déterminantes pour l'octroi des prestations.

ÖKK5110f/11.18

ÖKK Kranken- und Unfallversicherungen AG
Bahnhofstrasse 13, Case postale, 7302 Landquart
info@oekk.ch, 0800 838 000

L'assurance à l'esprit grison.